

LES POLITIQUES AGRICOLES À TRAVERS LE MONDE QUELQUES EXEMPLES



www.agriculture.gouv.fr
www.alimentation.gouv.fr



Afrique du Sud • Algérie • Allemagne • Argentine • Bénin • Birmanie • Brésil • Bulgarie • Burkina Faso • Cameroun • Canada • Chine • Corée du Sud • Côte d'Ivoire • Égypte • États-Unis • Ghana • Grèce • Inde • Indonésie • Irlande • Japon • Kazakhstan • Lettonie • Madagascar • Mali • Maroc • Mexique • Nigeria • Portugal • Roumanie • Russie • Sénégal • Serbie • Thaïlande • Tunisie • Turquie • Ukraine • Vietnam

Kazakhstan

Contexte agricole et relations internationales

PRINCIPALES DONNÉES		KAZAKHSTAN	FRANCE
Superficie	km ² – 2011	2 724 900	549 190*
Population	Mhab - 2012 et évolution 2011/12	16,8 (+ 1,4%)	65,3 (+ 0,5%)
Indice de développement humain (IDH)	2012	0,754 (69 ^e rang mondial)	0,893 (20 ^e rang mondial)
PIB	Md€ – 2012	158 (50 ^e rang mondial)	2 033 (5 ^e rang mondial)
Taux de croissance du PIB	% annuel – 2011/12	+ 5	+ 0
PIB / habitant	€ – 2012	9 432	31 144
Part de l'agriculture dans le PIB	% – 2012**	4,7	2
Surface arable	Mha – 2011	24	18,4
Terres agricoles	Mha – 2011	209,1	29,1
Surface forestière	Mha – 2011	3,3	16
Balance commerciale tous secteurs	Md€ – 2012	27,4	-45,1
Balance commerciale agroalimentaire	M€ – 2012	(n.d)	Exportations: 57 700 Importations: 45 800 Solde: + 11 900
Exportations agricoles vers l'autre pays	M€ – 2012	K vers F: 1,6 Variation 2012/13: + 137,5%	F vers S: 26 Variation 2012/13: - 1,2%

* 549 190 km² pour la métropole (Corse comprise), la surface Outre-Mer est de 89 540 pour les seuls DOM (Source IGN 2012) et monte à environ 113 000 km² au total.

** L'indicateur de la Banque mondiale inclut la valeur ajoutée de l'agriculture, de l'exploitation forestière, de la chasse et de la pêche.

Ce qu'il faut retenir

➤ Deuxième plus grand pays issu de l'éclatement de l'URSS, et 9^e plus vaste pays du monde, le Kazakhstan dispose de la deuxième surface de terres agricoles par habitant. Une grande majorité des terres agricoles est constituée de pâturages naturels, soumis à un climat rude, où est pratiqué un élevage extensif.

➤ L'agriculture figure parmi les priorités du gouvernement kazakhstanaï pour diversifier son économie et atteindre l'autosuffisance alimentaire (à ce jour 60 % seulement), et des ressources importantes sont consacrées à des programmes de développement, notamment dans les filières d'élevage et pour la transformation agroalimentaire, pilotés par les agences d'État.

➤ Le Kazakhstan est un acteur important des marchés internationaux des céréales, malgré des infrastructures aujourd'hui limitées.

➤ Un fort potentiel de développement existe pour le secteur agricole, ainsi que la coopération et les échanges commerciaux agricoles et agroalimentaires entre la France et le Kazakhstan, notamment dans le secteur de la génétique (animaux vivants, semences, embryons) et des machines agricoles ou équipements industriels.

Production agricole

Avec une superficie de 2,7 millions de km², le Kazakhstan figure au neuvième rang des plus vastes pays du monde ; sur une population de 17,2 millions d'habitants, une part de 42,1% vit en milieu rural. Le Kazakhstan est l'un des pays les moins densément peuplés, et le deuxième pays en termes de disponibilités de terre arable par habitant (1,5 ha/habitant, derrière l'Australie).

La part du secteur agricole dans le PIB était de 5% en 2011 selon l'OCDE, employant environ 26% de la population active.

Les terres agricoles couvrent une superficie de 215,5 Mha, dont 25 Mha de terres cultivées (10,8%), 181 Mha de pâtures (85%) et 5 Mha de cultures fourragères (2,2%). Aujourd'hui seuls 45% des pâturages sont exploités.

Le pays dispose d'un réseau hydrographique abondant : les rivières Ily et Syrdaria au sud, la Volga et l'Oural à l'ouest, l'Irtysh à l'est et le Tobol, la Nura et l'Isym au nord. Si l'extrême nord du pays correspond à la zone des tchernozioms ou « terres noires », la partie méridionale du Kazakhstan se caractérise par un climat semi-désertique à désertique.

Le climat est caractérisé par des hivers longs et froids et des étés chauds et courts. Le Kazakhstan subit une pluviométrie insuffisante, comprise pour les zones de terres arables entre 150 et 320 mm/an. Seule la steppe située dans des régions de relief peu élevé à très élevé bénéficie d'une pluviométrie moyenne comprise entre 460 et 880 mm/an. Le climat du Kazakhstan est parfois très rude dans les régions du nord. Ainsi, la période d'élevage à l'air libre est forcément limitée.

La culture principale du Kazakhstan est le blé (88% du total des récoltes et 75% de la surface agricole). Le pays se classe au 6^e rang parmi les pays producteurs dans le monde. Sa production varie entre 10 et 20 Mt/an, soit 2 à 3% de la production mondiale. C'est un des plus gros exportateurs mondiaux de blé, avec près de 10 Mt/an, soit une part de marché de 6 à 7% du commerce mondial. Plus de 70 pays achètent des céréales kazakhstanaïses, notamment des pays d'Asie du Sud, de la CEI et du Moyen-Orient. Le pays est même devenu le 1^{er} exportateur mondial de farine de blé (3,9 Mt produites et 1,8 Mt exportées en 2013), devant la Turquie et l'Argentine. Selon les prévisions, les récoltes de blé pour l'année agricole juillet 2013 - juin 2014 sont estimées à 13,9 Mt, dont près de 9 Mt seront exportées, majoritairement par voie ferroviaire.

Cependant, les rendements sont plus faibles que dans la plupart des autres pays avec moins de 20 qtx/ha, en lien avec une forte variabilité des conditions climatiques. Il existe donc une forte marge de progression, en particulier avec l'amélioration des techniques d'irrigation et de semis.

Comme la Russie et l'Ukraine, la puissance exportatrice du Kazakhstan est limitée par des problèmes de logistique. Enclavé, le pays manque d'infrastructures en matière de stockage, de ports, de chemins de fer et de wagons. Les ex-

portations vers la Chine sont rendues compliquées par la différence d'écartement des rails et l'exigence chinoise de livraison en sacs. Le seul port céréalier, Aktau, sur la mer Caspienne, est de trop faible capacité (600 000 t/an environ) et facilement engorgé. La compagnie nationale du blé (Food Contract Corporation, FCC, filiale de Kazagro) détient 50% de deux silos dans deux autres ports de la Caspienne, à Bakou (Azerbaïdjan) et Amirabad (Iran). FCC espère construire deux silos frontaliers, l'un à la frontière chinoise, l'autre à la frontière irano-turkmène.

Le secteur de la viande et des produits laitiers s'avère être lui aussi concerné par ces problèmes de logistique puisque le manque de moyens modernes de stockage et de transport frigorifiques empêche aujourd'hui la vente au-delà du marché local.

Dans la filière sucrière, en 2013, le Kazakhstan a produit 331 445 t sur son territoire soit 78,4% de ses besoins, mais importe 90% des matières premières alimentant ses raffineries, et le pays ne dispose que de 5 raffineries en production. La culture de la betterave n'intéresse pas les agriculteurs kazakhstanaïses du fait de prix d'achat trop bas. Ce recours massif aux importations de betterave sucrière fait peser des doutes sur l'avenir de la filière sucre au Kazakhstan, malgré les programmes de soutien d'État.

En ce qui concerne la structure des exploitations, le Kazakhstan dispose aujourd'hui d'environ 6 000 grandes unités de production issues des anciennes exploitations collectives, aux statuts juridiques variés, spécialisées en grandes cultures, d'une surface moyenne de 8 000 ha, principalement dans le nord et le nord-est du pays. On y dénombre également 165 000 fermes individuelles (d'une taille moyenne de 270 ha), davantage situées dans le sud du pays, et avec une plus grande diversité des productions (grandes cultures, élevage, maraîchage, arboriculture, culture du coton et du riz) (Source : OCDE)

Il faut rajouter à ces exploitations plus de 2 millions de lopins familiaux d'une taille moyenne de 0,13 ha. Aujourd'hui plus de 50% des agriculteurs du Kazakhstan cultivent moins de 5 ha.

Traditionnellement, le Kazakhstan disposait de nombreuses exploitations d'élevage comptant chacune quelques milliers de têtes d'ovins, de caprins ou de bovins. Depuis l'indépendance, il reste seulement une dizaine d'entreprises d'élevage de cette importance. Pour les autres, la taille moyenne des troupeaux se situe entre 50 et 100 bêtes, alors que les subventions ne concernent que les éleveurs disposant de plus de 400 bêtes. Si le cheptel a recommencé à augmenter depuis 2000 et poursuit son développement (en 2013, le cheptel bovin est de 6,18 millions de têtes, les caprins à 2,48 M de têtes, les ovins à 15,8 M de têtes, les chevaux à 1,7 M de têtes, les porcins à 0,99 M de têtes et les chameaux 0,16 M de têtes), la part grandissante des exploitations individuelles s'est faite essentiellement au détriment des exploitations industrielles. Ces entreprises isolées représentent désormais 90% des producteurs de viande, mais n'ont pas les capitaux nécessaires ni accès au soutien de l'État pour investir dans leur sélection afin d'en améliorer la qualité, et les rendements d'élevage sont faibles.

Il est également à noter que le Kazakhstan possède la plus grande population de loups au monde, avec près de 50 000 loups dénombrés dans le pays, ce qui peut représenter une menace sur le secteur de l'élevage, notamment ovin.

Le pays, du fait de son important réseau hydrographique, dispose d'un potentiel en matière de pisciculture (marine et d'eau douce).

En ce qui concerne la pêche à l'esturgeon en mer Caspienne, espèce menacée d'extinction par la surpêche, le Kazakhstan diminue chaque année ses quotas de prises autorisées, tout en développant la pisciculture d'esturgeons. Il est à noter que si la pisciculture relève du ministère de l'agriculture, la pêche dépend du ministère de l'environnement.

Politique agricole

Le Kazakhstan, au même titre que d'autres anciennes républiques soviétiques devenues indépendantes en 1991, a traversé une période de crise à la fin des années 1990, et la structure des exploitations agricoles a subi une profonde transformation, avec une forte diminution des grandes exploitations, et un développement de fermes individuelles de petite taille. Près de 80 % du cheptel national a été perdu entre 1990 et 2000, et la culture a été abandonnée sur près de 19 Mha.

Après une période de développement très important du secteur pétrolier et gazier, le gouvernement kazakhstanaise souhaite diversifier son économie en misant notamment sur le secteur agricole. L'agriculture nécessite en effet d'importants investissements de long terme dans les infrastructures, la gestion de l'eau, les services vétérinaires et sanitaires, l'enseignement et la recherche, ainsi que la gestion des risques.

Il existe un fort souhait de développer la production de viande bovine de haute qualité, en profitant des conditions favorables d'élevage en plein air au Kazakhstan. Le gouvernement et le ministère de l'agriculture se sont notamment fixés pour objectif de doubler les exportations kazakhstanaises de bœuf (volonté d'exporter 60 000 t/an d'ici 2016), en particulier à destination des autres pays de l'Union douanière (Russie et Biélorussie).

L'augmentation de la production laitière fait également partie des priorités politiques. L'objectif est de rapidement augmenter la production domestique de 1,7 Mt d'ici 2020 (pour remplacer les 1,5 Mt importées annuellement aujourd'hui), soit une augmentation de 35 %, car la production 2013 s'est élevée à environ 4,8 Mt de lait. Cet objectif sera poursuivi au travers de subventions à l'achat d'équipements et de véhicules de collecte, de mise en place de prêts bonifiés pour les éleveurs, et d'une subvention de 470 € par tête de bétail achetée.

En parallèle, des réformes sont prévues dans le domaine vétérinaire, qui prévoient d'une part un durcissement des sanctions en cas de violation des réglementations sanitaires, et d'autre part un accompagnement des agriculteurs (fourniture gratuite de boucles d'identification animale et de documents de circulation vétérinaires). Le projet de loi pré-

voit également le remboursement des frais d'abattage des animaux tués pour des raisons sanitaires, et un renforcement du contrôle en matière de produits phytosanitaires.

En 2012, le budget du ministère de l'agriculture kazakhstanaise était de 1,37 Md€. Le gouvernement a mis en place une politique de soutien à l'agriculture (soutien des prix, paiements couplés à la production et subventions aux intrants) représentant l'équivalent d'environ 10 % du revenu agricole.

Le ministère de l'agriculture kazakhstanaise a lancé début 2013 un nouveau programme gouvernemental ambitieux jusqu'en 2020, baptisé Agrobusiness 2020, d'un montant total de plus de 15,2 Md€, avec une dotation annuelle oscillant entre 1,45 Md€ et 2,4 Md€. Les subventions pour les cultures en 2014 vont doubler par rapport à 2013, pour atteindre 400 €. Les subventions pour l'élevage vont rester stables, à 200 M€. Au total, sur la période 2014-2016, 860 M€ seront dévolus aux cultures et 590 M€ à l'élevage. Les aides promises par ce programme seront complétées par celles du programme « Investor 2020 » (commun à tous les secteurs de l'économie) et de la loi sur les investissements. Ce programme vise à répondre au fait que 60 % de produits transformés consommés au Kazakhstan sont importés et a comme objectif le développement de l'industrie agroalimentaire. Le gouvernement a défini trois principaux vecteurs de développement de l'agriculture au Kazakhstan :

- La production animale (élevage, transformation laitière, transformation de la viande) ;
- La production végétale (production d'huile végétale, filière sucrière, transformation de laine, transformation des fruits et légumes) ;
- Les infrastructures et les équipements.

Il convient de noter le rôle prépondérant des agences d'État dans la conduite de la politique agricole kazakhstanaise, et notamment de la holding KazAgro. Cette structure publique, mise en place en 2006, regroupe sept filiales (JSC National Company "Food Contract Corporation", JSC KazAgroProduct, JSC KazAgroFinance, JSC Agrarian Credit Corporation, JSC Fund for Financial Support of Agricultural Sector, JSC KazAgroGarant and JSC KazAgroMarketing). Elle est en charge du financement de l'agriculture, du leasing, du paiement des subventions, de la mise en marché et de la promotion des produits.

Ainsi, selon les statistiques officielles du Kazakhstan, KazAgro a financé 346 projets en 2013, pour un montant de 945 M€. La structure a également accordé plus de 15 000 prêts bonifiés (contre environ 8 000 l'année précédente), pour un montant total de l'ordre de 620 M€.

KazAgroFinance, l'opérateur financier de KazAgro, a notamment investi 8,3 M€ dans la construction d'un complexe de serres de plus de 11 ha dans le sud du pays, utilisant les techniques d'irrigation au goutte-à-goutte. Plus de 30 projets de serres ont été financés depuis 2008, pour un montant total de l'ordre de 130 M€. En Mars 2014, KazAgro a par ailleurs investi dans une importante unité de production d'œufs.

En outre, KazAgro cherche à attirer plus d'investisseurs étrangers au Kazakhstan, notamment via sa nouvelle filiale KazAgroInvest, créée le 1^{er} octobre 2013 mais pas encore

opérationnelle, avec pour objectifs attendus le développement par clusters de l'agriculture, une contribution au développement des technologies vertes, le développement de nouvelles productions et de secteurs de niches.

Échanges commerciaux

Depuis la chute de l'Union Soviétique, les importations ont crû plus vite que les exportations, et le Kazakhstan est devenu importateur net de produits agricoles et agroalimentaires au milieu des années 2000.

Le pays est aujourd'hui dépendant des importations de betterave sucrière, de produits laitiers et de produits transformés, les exportations restant principalement limitées aux produits bruts ou à faible valeur ajoutée.

Les principaux clients pour les exportations agricoles et agroalimentaires du Kazakhstan ont évolué sur les dernières années, avec une substitution progressive de la Russie par les pays d'Asie centrale voisins, du Caucase et d'Afrique du nord. Ils exportent essentiellement du blé (parmi les dix premiers exportateurs mondiaux), de la farine (1^{er} exportateur mondial), du coton (15% du marché mondial) et de la laine (25% du marché mondial).

Dans le même temps, la part de la Russie, de la Biélorussie et de l'Ukraine parmi les fournisseurs de produits agricoles et agroalimentaires du Kazakhstan a augmenté ces dernières années.

La France possède une balance commerciale agroalimentaire bilatérale positive vis-à-vis du Kazakhstan. En 2013, selon Ubifrance, la France a exporté vers le Kazakhstan pour un montant de 25,7 M€, principalement des vins et spiritueux, des produits laitiers, de l'alimentation animale et des semences. Le Kazakhstan a dans le même temps exporté vers la France pour un total de 3,8 M€, principalement du poisson congelé et des légumes secs.

Côté français, les exportations vers le Kazakhstan ont nettement progressé dans certains domaines : ainsi les exportations de machines agricoles et forestières ont bondi de 125% entre 2012 et 2013, dépassant 7,2 M€. Les exportations de produits laitiers et fromages ont augmenté de 30% sur la même période, frôlant les 8 M€. Les exportations de produits phytosanitaires et autres intrants ont également progressé de 24%, s'établissant à 6,3 M€. Enfin il faut signaler également la hausse de 40% des exportations d'aliments pour animaux de compagnie, qui totalisent 2,4 M€ (*source : douanes françaises*).

Des sociétés françaises du secteur agricole sont déjà présentes au Kazakhstan, comme Danone et Lactalis (produits laitiers), Soufflet (malerie) et Irrifrance (matériel d'irrigation).

En outre, une coopération est en place entre l'INRA et Kazagro Innovation en matière d'analyses en laboratoire.

Le Kazakhstan est considéré comme un pays stable pour les investissements et a attiré 10,6 Md€ d'investissements directs étrangers en 2012 (2^e place au sein de la CEI, après la Russie).

Accords Internationaux

Le Kazakhstan est candidat à l'adhésion à l'OMC depuis 1996, et bien que le dernier rapport du groupe de travail de juillet 2013 souligne les progrès effectués, notamment en matière d'agriculture, des efforts importants restent à fournir, notamment en termes d'accès au marché, de fonctionnement des entreprises d'État, et de règles de commerce extérieur. L'objectif ambitieux du Kazakhstan est d'adhérer à l'OMC en 2014, mais celui-ci semble peu réaliste dans le contexte actuel. L'enjeu de cette accession réside dans l'ajustement tarifaire des membres de l'Union douanière (Russie, Biélorussie, Kazakhstan) avec les règles de l'OMC. À ce jour, l'accession du Kazakhstan semble gelée.

Les relations UE-Kazakhstan reposent sur un Accord de Partenariat et de Coopération (APC) entré en vigueur le 1^{er} juillet 1999 pour une durée de dix ans renouvelable tacitement. En 2008, dans le cadre de son programme « la voie vers l'Europe 2009-2011 » visant à renforcer la coopération avec l'UE et à développer la reprise des normes européennes, le Kazakhstan a exprimé son souhait de signer avec l'UE un nouvel accord, en remplacement de l'APC.

Fin 2009, le principe d'un nouvel accord – de type APC renforcé, moins ambitieux qu'un accord d'association – a été retenu. Repoussé à maintes reprises pour des considérations liées à la démocratie et à l'état de droit, le lancement des négociations a finalement eu lieu le 27 juin 2011. Cinq sessions de négociations ont eu lieu, la dernière en mars 2014. Le projet d'accord contient un mécanisme permettant d'en suspendre l'application en cas de violation des principes démocratiques.

Suite aux instructions données par le président Nazarbaev à l'automne 2011, le gouvernement kazakhstanaï travaille aussi à une future adhésion du Kazakhstan à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Le Kazakhstan est membre du système AMIS (Agricultural Markets Information System) du fait de son rang parmi les premiers producteurs et exportateurs mondiaux de céréales. Ce système correspond à l'une des mesures du Plan d'action sur la volatilité des prix alimentaires et sur l'agriculture adopté par les ministres de l'agriculture du G20 en 2011, sous présidence française. La participation effective du Kazakhstan a toutefois été très limitée jusqu'à présent.

Au sujet de la protection des Indications Géographiques (IG), il est à noter que le Kazakhstan, qui n'est pas un grand pays producteur de vin, partage la vision française et européenne quant au régime des droits de propriété intellectuelle, à l'opposé de la vision russe. Cependant, quelques usurpations des IG françaises ont pu être observées.

Relations bilatérales

Les relations bilatérales dans le domaine agricole entre la France et le Kazakhstan se déroulent majoritairement au sein de la Commission Mixte franco-kazakhstanaise, sous l'égide des deux ministères de l'économie, qui s'est réunie pour la dernière fois à Paris le 7 mars 2013.

Les affaires agricoles bilatérales pour le Kazakhstan sont suivies depuis Moscou par la Conseillère aux affaires agricoles et son adjointe pour les questions sanitaires et phytosanitaires, qui ont une compétence régionale sur les pays de la CEI.

Le ministre de l'agriculture kazakhstanaise, M. Mamytbekov, a été reçu par le directeur de cabinet du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt en mai 2013. Cet entretien a notamment permis de réaffirmer le souhait des deux pays de renforcer les liens entre les entreprises agroalimentaires françaises et kazakhstanaïses, mais également la nécessité de trouver rapidement une solution pour la levée des barrières sanitaires, afin de reprendre l'exportation de bovins français au Kazakhstan dans le cadre du développement du cheptel national. Les autorités kazakhstanaïses ont par ailleurs exprimé une demande d'appui à leur réforme de restructuration des services vétérinaires.

Les entreprises françaises participent à plusieurs salons agricoles au Kazakhstan. UbiFrance dispose généralement d'un pavillon sur le salon Agritek qui se tient à Astana au mois de mars, et une présence française est régulièrement assurée sur les salons KazFarm Kazagro au mois d'octobre. Des délégations kazakhstanaïses visitent depuis quelques années le Salon International de l'Agriculture, le Salon International de la Production Animale (SPACE) et le Sommet de l'Élevage de Cournon.

Plusieurs projets de coopération sont à l'étude, dans le domaine de l'irrigation économe en eau, de la production de vaccins et de médicaments vétérinaires, ou dans le développement d'une stratégie nationale de sélection génétique en élevage. Un projet de collaboration entre l'école vétérinaire de Toulouse et différentes écoles vétérinaires kazakhstanaïses est également en cours, via un jumelage OIE. Une étude FASEP (Fonds d'étude et d'Aide au Secteur Privé) réalisée par l'Institut de l'élevage français pourrait être réalisée prochainement afin d'aider les autorités kazakhstanaïses à mettre en place un schéma directeur pour le développement de leur filière élevage.

Sources : Banque mondiale, PNUD, douanes françaises citées par UbiFrance 2012 et 2013, OCDE, MAAF, Ambassade de France en Russie, Ambassade de France au Kazakhstan.

COPYRIGHT : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du service des relations internationales de la direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires (DGPAAT). **Adresser les demandes à patrice.de-laurens@agriculture.gouv.fr.**

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ : le service des relations internationales s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

RÉDACTION : Cette collection de fiches **pays 2014** est coordonnée par le bureau des relations bilatérales (BRB/DGPAAT). Leur rédaction est assurée par les correspondants géographiques du service des relations internationales de la DGPAAT (BRB, BUE, BDOI), les conseillers aux affaires agricoles (CAA) et les services des ambassades de France des pays concernés et les services centraux concernés (DGPAAT, DGAL, DGER, CEP). Les sources des données sont diverses. En fonction des zones géographiques, des lots de données homogènes et consolidées ont été privilégiés, ce qui peut conduire à ne pas retenir les données de l'année N-1 mais celles de l'année N-2 dans le tableau de la première page, les données de l'année N-1 restant mentionnées dans le corps du texte.

Service des relations internationales – 3, rue Barbet de Jouy – 75349 Paris 07 SP